



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Consulat général de France à Tananarive

Demande de visa de court séjour (moins de 3 mois)

« **Conjoint de ressortissant Français** »
(sans établissement).

Frais de dossier : gratuité des droits de visa

Liste des documents à présenter **classés** dans l'ordre suivant :

⌵ **Cocher** la case correspondante dès que les pièces demandées sont dans votre dossier.

<input type="checkbox"/>	0 La présente fiche complétée, datée et signée.
<input type="checkbox"/>	1 Un formulaire de demande de visa de court séjour dûment rempli et signé. Seul le formulaire en vigueur sera accepté – en téléchargement sur le site https://fr.tlscontact.com/mg/tnr
<input type="checkbox"/>	2 Passeport électronique ayant encore au minimum 3 mois de validité après la fin du séjour en France + deux (2) photocopies du passeport : <ul style="list-style-type: none"> • des 5 premières pages • et, le cas échéant, des pages où figurent le dernier visa et les cachets d'entrée et de sortie du territoire français.
<input type="checkbox"/>	3 2 photographies d'identité <u>récentes en couleurs sur fond blanc</u> : 3,5 x 4,5 cm dont une collée sur le formulaire à l'emplacement prévu.
<input type="checkbox"/>	4 Justificatif de la nationalité française du conjoint. <ul style="list-style-type: none"> • Copie de la carte nationale d'identité sécurisée ou du passeport biométrique. • ou copie certificat de nationalité française. • ou copie de l'ampliation du décret de naturalisation ou de réintégration.....
<input type="checkbox"/>	5 Justificatif de résidence du conjoint français. <ul style="list-style-type: none"> • <u>Si résident à Madagascar</u> : copie de la carte consulaire ou du titre de séjour à Madagascar. • <u>Si résident en France</u> : copie d'un justificatif du domicile en France (facture électricité, bail, etc.).
<input type="checkbox"/>	6 Preuve du mariage <ul style="list-style-type: none"> • <u>Mariage célébré en France</u> : copie intégrale de l'acte de moins de 3 mois et copie du livret de famille. • <u>Mariage célébré à l'étranger</u> : copie de la transcription de l'acte de mariage dans les registres de l'état civil consulaire français de moins de 3 mois et copie du livret de famille.
<input type="checkbox"/>	7 Lettre manuscrite du conjoint français attestant de la communauté de vie.
<input type="checkbox"/>	8 Justificatifs de la situation socioprofessionnelle et des ressources à Madagascar. <ul style="list-style-type: none"> • <u>Pour les salariés</u> : certificat de travail original, attestation de congés originale, 2 derniers bulletins de salaires : original + 1 copie • <u>Pour les retraités</u> : carte de pensionné et 3 derniers bulletins de pension : original + copie • <u>Pour les commerçants ou entrepreneurs</u> : Inscription au registre du commerce authentifiée, attestation d'immatriculation, relevés bancaires ou attestation de revenu mensuel; original + 1 copie • <u>Pour les professions libérales</u> : Inscription à l'ordre professionnel, carte professionnelle et relevés bancaires récents ; original + 1 copie • <u>Autres situations</u> : produire une lettre explicative
<input type="checkbox"/>	9 Attestation de réservation du billet d'avion aller et retour.

Je suis informé(e) :

- que la composition du dossier sera vérifiée par TLSContact lors du dépôt du dossier.
- que tout dossier incomplet accroît le risque de refus de ma demande de visa.
- **que le type de visa demandé ne me permettra pas de solliciter par la suite une carte de séjour auprès d'une Préfecture en France.**

Nom / prénom : _____

Tananarive, le : ____ / ____ / _____

<<< signature >>>